

LE MAROC :
UNE DEMOCRATIE EN TROMPE-L'OEIL ET UNE IMPOSTURE POLITIQUE

1. Suite aux élections législatives du 25 / 11 / 2011 au Maroc : quelques considérations et des données chiffrées

Le référendum constitutionnel "royal" du 1/7/2011, a abouti à l'adoption d'une constitution octroyée, par 98,50 % des votants marocains. C'est la toute dernière "Constitution", après celle (la première) de 1962, adoptée avec un pourcentage de 97,05 %, celle de 1970 adoptée avec un pourcentage de 98,70 %, celle de 1972 adoptée avec un pourcentage de 98,75 %, celle de 1992 adoptée avec un pourcentage de 99,98 % et celle de 1996, adoptée avec un pourcentage de 99,56 % ! Ainsi, en près de 50 ans, le peuple marocain fut "gratifié" de 6 "constitutions royales", une tous les 8 ans. "Constitutions" qui ont pour principale vertu "leur utilité publicitaire" (John Waterbury, le Commandeur des croyants, p.182). Et cela à l'intention des tuteurs du régime, ses pourvoyeurs d'aides, à Paris et à Washington notamment. Aussi, ces "Constitutions" procèdent-elles, entre autres, d'une sorte "d'effet vitrine" (Titre de mon article, publié dans les temps modernes, mars-avril 1991) de "La jurassic monarchie marocaine", soucieuse de donner un semblant de façade démocratique.

A l'examen des pourcentages précédents à "la soviétique", on n'a aucun doute sur la nature démocratique de la monarchie makhzanienne, monopolisant un pouvoir absolu depuis 1631, du temps de Louis XIII !! Par ses "gesticulations électoralistes", le successeur de Hassan II tente d'édifier un barrage contre "le Tsunami" de la libération, soulevant les masses arabes asservies, depuis tellement longtemps par des régimes despotiques et tyranniques.

Les élections législatives du 25/11/2011, en tant que suite à l'adoption de la "Constitution royale" de juillet 2011, ont pour objectif, selon les calculs du Palais et de Mohamed VI, de parfaire les "équipements", les "fortifications" et donc les "structures" de ce barrage, face au ras de marée d'une sorte de "déluge historique", s'étant étendu infiniment bien au-delà des frontières du monde arabe, pour atteindre même les forteresses de la City de Londres et de Wall Street ! Toutes "les gesticulations électoralistes" royales se révéleront vaines, et j'affirme ici avec force que "La jurassic monarchie makhzanienne" sera emportée, car au cours de l'histoire, aucune "Muraille de Chine" militaire ou politique n'a résisté aux "Tsunamis" et aux raz de marée de l'histoire. Et "le poète a toujours raison" (Aragon).

Le parti islamiste, dit le Parti de la Justice et du Développement (PJD) de Abdelilah Benkirane, son secrétaire général, arrive en tête des élections législatives du 25/11/2011, et mis en vedette par les clameurs médiatiques des médias makhzaniens et français, est présenté et exhibé, selon les calculs erronés du Palais, comme les vecteur appropriés "pour faire du neuf avec du dépassé et du vieux". D'autant plus, que la quasi-totalité des partis-tribus marocains sont des marionnettes, que le Palais manipule à sa guise. Et le PDJ "vit parfaitement bien" son statut de jouet politique entre les mains de "Sa Majesté". Quant aux orientations et au programme de ce dernier, ils ne brillent pas par leur nouveauté. Ainsi, "en matière sociale, le PJD n'a pas caché ses options réactionnaires" (Éditorial du Journal Le Monde du 29/11/2011). Il n'a donc aucun projet de l'homme, ni aucun projet pour faire face

au grave délabrement de l'économie marocaine et aux conditions de vie des Marocains. Surtout au regard des disparités énormes et multiformes entre les classes de la société marocaine. D'autant plus que l'économie makhzanienne est "gérée" au profit quasi exclusif du Palais, comme le reconnaît Moulay Hicham, le cousin de Mohamed VI, dans une interview au journal arabe (Al Quds Al Arabi du 1-2/10/2011), édité à Londres. Autant de données et d'obstacles insurmontables, et n'en déplaise à d'aucuns, en "France démocratique et républicaine" de proclamer et de "chanter" "l'exception marocaine" (titre de l'éditorial du Figaro du 28/11/2011) !

Mais comment peut-on imaginer cette "exception" par "le non-programme et le non-projet" du soit disant Partis de la Justice et du Développement, qui n'a aucune latitude d'action vis-à-vis du Palais ? Lequel PJD, qui n'est que l'une des "voix de son maître" ! D'ailleurs, ses dirigeants ne manquent jamais une occasion pour exprimer clairement et avec force, leur allégeance et leur soumission totales à "La jurassic monarchie" et à la personne du roi. Monsieur Benkirane, leur leader, dit à qui veut l'entendre, qu'il est "monarchiste et légitimiste" (Le Monde du 1/12/2011). Donc, les rapports PJD-Le roi, sont des rapports de sujets à souverain, selon la longue tradition makhzanienne, vieille de plusieurs siècles. Le Palais a ainsi tout le loisir de le manœuvrer, selon son "bon plaisir".

Ainsi, le PJD n'est qu'une pure "illusion royale" et une "baudruce politique", qui se dégonflera rapidement, dans quelques mois, car la réalité du pouvoir n'est pas de son ressort. En effet, malgré quelques aménagements mineurs introduits par la "Constitution de juillet 2011", "le souverain reste le maître suprême de la décision politique" (Editorial du journal Le Monde du 9/11/2011).

2. La nature de la démocratie de "La jurassic monarchie marocaine"

Dans son livre "Le défi" (Albin Michel, 1976, p.176), Hassan II y a affirmé "qu'au Maroc, le roi gouverne". Il passa sciemment sous silence "le comment" il gouvernait. Il gouverne seul et se proclamait le seul juge et le seul décideur de tout, car il se présentait comme la seule source du pouvoir ! Pour lui, les gouvernés n'avaient nullement voix au chapitre. Dans ce sens, voici un exemple hautement significatif pour illustrer la conception totalitaire de Hassan II, concernant sa charge de Conducteur, de commandeur et de "berger" spirituel et temporel des croyants. Pendant les 38 ans de son règne, les Marocains entendirent ses messages et ses discours qu'il leur destinait, et commençant invariablement par la formule rituelle, rappelant celles que les pasteurs chrétiens adressent à leurs ouailles. Je traduis mot à mot cette formule et cette apostrophe hassaniennes: "Fidèle cheptel humain" (!), ne devant n'avoir ni voix, ni poids, ni droits, ni opinions !! Pour "l'ami de la France", les marocains n'étaient (et le sont toujours avec son successeur) que des sujets politiques décervelés, inertes et inoffensifs, manipulables comme des objets et des marionnettes ! Il explicita clairement sa conception de la démocratie sous forme d'une provocation, dans une interview à l'hebdomadaire Jeune Afrique du 22/8 au 2/9/1996 : "La démocratie c'est moi" ! Affirmation rappelant une célèbre formule de Louis XIV concernant l'État.

A l'examen des 6 "Constitutions" octroyées, depuis 1962, on constate que "le bloc" de leurs articles de 19 à 35, reste quasiment inchangé. Ces articles portent sur l'aspect religieux de la soi-disant "mission" du "Commandeur des croyants", en tant que "féodal de droit divin" (Libération du 8/5/1996). Ils

portent également sur le caractère sacré de la personne du roi, à ses multiples prérogatives relevant uniquement de lui seul. Ils portent de même sur ses messages et recommandations, ne pouvant pas faire l'objet d'aucun débat, et constituent de véritables tabous, etc. Ces articles codifient dans les faits, la nature totalitaire de "La jurassic monarchie makhzanienne", ainsi que la servitude et l'asservissement du peuple marocain. Pour étayer encore plus ces différents aspects, revenons au contenu étymologique grec du mot démocratie. Il s'arc-boute sur le mot démos qui signifie le peuple, qui gouverne lui-même, et exerce effectivement sa souveraineté sans contrôle sans tutelle. Il est le seul acteur de son destin, contrairement au statut qui lui est assigné, dans le cadre de la "démocratie" de "La jurassic monarchie makhzanienne". Des experts en droit constitutionnel insistent, dès les années soixante, sur le fait que le régime politique sévissant au Maroc est "une monarchie quasi absolue, camouflée derrière l'apparence d'une pseudo-représentation nationale" (Maurice Duverger, Institutions politiques et droit constitutionnel, p.409). De même, Jacques Robert, qui fut professeur à l'université de Rabat pendant de longues années, affirme que "le Maroc vit sous le régime d'une monarchie absolue" (La monarchie marocaine, p.156). Les données chiffrées et les arguments précédents montrent que les "constitutions hassaniennes et makhzaniennes" et la démocratie sont foncièrement antinomiques. La démocratie de "l'ami de la France" procède plutôt "d'une pantomime démocratique" (Gilles Perrault, Notre ami le roi, p.355). Son pouvoir absolu et tyrannique jusqu'au néant, il l'a "habillé des oripeaux propres à tromper ceux des étrangers qui ne demandent qu'à l'être...Sa démocratie repose sur le trépied de la répression, de la fraude et de la peur" (Gilles Perrault, p.355).

"La jurassic monarchie marocaine" est une monarchie de droit divin, et le roi est soit-disant "l'ombre de dieux sur terre". C'est donc une monarchie "pharaonique" et théocratique. Selon Maurice Duverger, les "constitutions" hassaniennes et makhzaniennes portent en elles "un élément archaïque, la théocratie", non compatible avec la démocratie, dans son acception laïque. Les relations entre le roi et son "cheptel humain" sont des relations de seigneurs à serf. Relations régies par un serment d'allégeance, renouvelé chaque années, en tant que pacte sacré de soumission, de sujétion et d'asservissement.

Au vu de l'analyse précédente, apparaît le fait que la soi-disant démocratie de "la jurassic monarchie et makhzanienne", est non seulement une "entreprise" en trompe-l'œil et de tromperie", mais aussi une vaste imposture politique.

3. A "Raisons-sur-Seine", fonctionnent des raisons que la Raison ignore sciemment : l'ignorance totale de la nature de la monarchie marocaine par l'opinion française.

L'exposé précédent donne une idée, non seulement sur la nature de la soi-disant démocratie de "la jurassic monarchie marocaine", mais aussi sur la nature même du régime makhzani qui sévit au-delà du Détroit de Gibraltar. Après tant de décennies de despotisme, de forfaits, de forfaitures, de crimes et de sang, l'opinion française ignore pourtant les données élémentaires des graves réalités marocaines. Son imaginaire est "meublé" par "un Maroc du tourisme soldé, un Maroc du fast tourisme, un Maroc à la Club Méditerranée". "Vision à la Tintin, vision confondante" ! Car l'opinion française ignore, entre autres, que "Hassan II a réussi le protectorat de la monarchie sur le Maroc" (Jean-Pierre Tuquoi, Le dernier roi, p.38). Elle ignore également que "la jurassic monarchie makhzanienne" a imposé aux

Marocains "une véritable colonisation interne", fonctionnant au seul profit du roi, de sa famille et de ses proches. Elle ignore de même, et d'une façon confondante, le fait qu'après 50 ans d'indépendance octroyée, les Marocains sont analphabètes à concurrence de 65% à 70%, et que "40% parmi eux vivent dans la misère" (Le Canard Enchaîné du 10/4/1996). Elle ignore totalement, que pour le soi-disant "Commandeur des croyants", ces derniers ne sont qu'un "fidèle cheptel humain", comme cela fut explicité clairement au début de chaque discours de Hassan II, pendant les 38 ans de son "règne de la nuit". Oui, "fidèle cheptel humain", devant végéter sans mémoire et sans histoire, puisque "pour Sa Majesté, pour La jurassic monarchie makhzanienne", les Marocains ne sont que des "non-existants" et des néants politiques !!

La responsabilité de cette ignorance de l'opinion française concernant "La jurassic monarchie makhzanienne", est à situer à 2 niveaux. Celui de la classe politique française, dans toute sa "géographie" et celui des médias, qui eux savent tout sur leurs "amis", les prédateurs sultaniens du "Royaume des mille royaumes" (formule publicitaire du Club méditerranée concernant le Maroc).

Malgré ses forfaits, ses forfaitures, ses crimes innombrables, "sa corruption océanique", en tant que "sève et sang" de sa dictature sanguinaire, que Paris et "tout ce qui y comptait" connaissent dans leurs moindres détails, Hassan II avait "des liens d'une solidité étonnante avec les locataires successifs de l'Élysée" (Jean-Pierre Tuquoi, Le dernier roi, p.282). Oui, une solidité étonnante, car cimentée par "des raisons impérieuses", déclinées en fric, beaucoup de fric, énormément de fric ! Oui, une solidité étonnante, puisqu'en plus, il y avait dans les faits "une alliance du trône et de la république" (Jean-Pierre Tuquoi, Majesté, je dois beaucoup à votre père, p.101) ! A telle enseigne, que le président Chirac eut "l'insigne honneur" d'être surnommé "Chirac El Alaoui" (Jean-Pierre Tuquoi, Majesté, je dois beaucoup à votre père, p.61), du nom de la dynastie Alaouite. Bien plus, "Jacques Chirac se considère comme faisant-prsque-partie de la famille royale" (Jean-Pierre Tuquoi, Majesté ...p.31-32) ! Aussi, "l'ami de la France" fut-il choyé "royalement". Présidents de la république, ministres, députés, hauts fonctionnaires etc. se faisaient "un point d'honneur" pour aider les soi-disant "commandeur des croyants" pour faire la guerre au peuple marocain. Les patriotes marocains exilés en France y subirent toutes sortes d'exactions : blocus, agressions, complots contre leur sécurité et leur vie de la part des polices et des services français, au gré du mutisme complice et criminel des orgues médiatiques de "Raisons-sur-Seine". L'Élysée, quel que soit son locataire tenait donc "en haute estime" "Notre ami le roi" (Gilles Perrault). De même, "la classe politique française ne se montre pas moins royaliste l'Élysée...(et) la gauche au pouvoir n'a pas été en reste" (Jean-Pierre Tuquoi, Le dernier roi, p.281). Le soi-disant commandeur des croyants" s'en félicitait, puisque "tant au niveau de la droite que de la gauche, nous n'avons que des amis" (Hassan II, cité par Jean-Pierre Tuquoi, Le dernier roi, p.283) ! Avec une belle unanimité, tous le considéraient comme "l'ami de la France". Plus familièrement, ils le désignaient par "Notre ami le roi" !

L'ignorance totale de l'opinion française et de l'opinion internationale des graves réalités marocaines, procède certes de la nature des relations entre "Sa Majesté" et la classe politique française, mais elle procède également du mutisme volontaire, intéressée et criminel des médias français, dans leur presque totalité. En effet, "les médias français sont souvent d'une extraordinaire bienveillance, lorsqu'ils traitent du Maroc et de son régime monarchique" (Jean-Pierre Tuquoi, Majesté, je dois

beaucoup à votre père, p.26). Bien plus, "la proximité entre la France et le Maroc est telle, les intérêts économiques et personnels si imbriqués, qu'au sein de la classe politique de l'Hexagone et dans les journaux, toutes tendances confondues, rares sont ceux qui osent critiquer le royaume et ceux qui le dirigent" (Jean-Pierre Tuquoi, Majesté, je dois beaucoup à votre père, p.25).

Quant à la voix de l'opposition marocaine, elle n'avait jamais eu (et n'a toujours pas eu) voix au chapitre dans "les moulins médiatiques" français, et cela pendant "l'éternité" des 38 ans du règne de "l'ami de la France" ! En effet, en près de 40 ans de "la nuit hassanienne", pas une seule fois (je dis bien une seule fois), l'un de ses représentants ne fut convié par les "orgues médiatiques" de "Raisons-sur-Seine", pour exprimer ses opinions sur son pays et sur le régime antédiluvien qui y sévit depuis 1631 (depuis 380 ans !!), ainsi que sur "sa comédie démocratique et sur son imposture politique".

La complicité totale de la classe politique française avec le régime hassanien et makhzanien, allait donc (et va toujours) de pair avec le silence des médias français. Cette complicité procède de la "maxime" des "raisons que la raison ignore sciemment", en tant que "sagesse" et "philosophie" en cours à "Raisons-sur-Seine".

Ce n'est pas un hasard si les scansionnements de fin du monde des torturés et des suppliciés, des détresses et des agonies infinies, ainsi que celles des interminables appels et râles au secours jusqu'au-delà de la frontière de la vie, furent totalement inaudibles en France, pendant les "décennies des ténèbres hassaniennes". Les innombrables voix d'outre-tombe furent ainsi étouffées derrière les épaisses et hautes murailles des bagnes hallucinants, comme celui de Tazmamart, où le soi-disant "commandeur des croyants" avait fait enterrer vivantes ses malheureuses victimes, en intimant l'ordre à ses tortionnaires : "Je veux qu'elles meurent à petit feu" !!

Les raisons de "tant de complicités quasi unanimes" à "Raisons-sur-Seine" avec "l'ami de la France" et avec son régime ignoble, sont maintenant partiellement connues. En effet, "Hassan II était la générosité même pour ses amis français de passage, qu'il savait honorer, souvent mieux que ne le requièrent les canons de l'hospitalité traditionnelle" (Jean-Pierre Tuquoi, Le dernier roi, p.287). Cette générosité revêtait "des proportions impériales" quand elle concerne "les très grands seigneurs de Raisons-sur-Seine". Dans ce sens, "une rumeur tenace veut que le souverain marocain ait été l'un des plus généreux donateurs de Jacques Chirac... que des valises bourrées de billets de banque aient fait le trajet Rabat-Paris, lorsque approchait une échéance électorale capitale pour le grand Jacques" (Jean-Pierre Tuquoi, Majesté, je dois beaucoup à votre père, p.68) ! Et c'est Driss Basri, l'ancien ministre de l'Intérieur de Hassan II "qui a été le porteur de valises du roi, et qu'il a alimenté Jacques Chirac" (Jean-Pierre Tuquoi, Majesté, je dois beaucoup à votre père, p.68).

En outre, tous les "nobles" bling-bling de l'élite et de jet-society de "Raisons-sur-Seine", connaissent parfaitement et apprécient "royalement" les délices des luxueux palaces royaux à Marrakech, à Essaouira, à Tanger, à Fès etc., où le séjour est "naturellement" gratis pour eux et pour leur famille (se reporter à Jean-Pierre Tuquoi, Le dernier roi, p. 285 et suivantes). De même, ils savent que "la généreuse hospitalité royale profite à tous, petits et grands, dès l'instant que leur voix est jugée digne de se joindre au Chœur. Les équipes de la télévision française, appelées fréquemment en consultation,

logées fastueusement, festoyées, repartent avec une vision rénovée du royaume" (Gilles Perrault, Notre ami le roi, pp. 361-362).

"Les amis de l'ami de la France" dans l'Hexagone étaient donc fort nombreux (et le sont toujours avec son successeur). Ils étaient (et le sont toujours) intarissables sur "la démocratie royale", et sur les vertus de "l'exception marocaine" (Le Figaro du 28/11/2011), gérée par un roi "jeune et moderne et ayant une fibre sociale", et qui apparaît, selon eux "comme le meilleur rempart contre toute tentative intégriste" (Le Figaro du 28/11/2011) !

Alléluia !!!

Ainsi, face aux "raisons" de "Raisons-sur-Seine", puisant le jackpot, l'indignité et l'infamie dans le fabuleux "gisement" de la corruption hassanienne et makhzanienne, ainsi que dans celui de la pauvreté, de la détresse et de l'ordalie du peuple marocain, voici ci-dessus et ci-dessous,

la sève de la Raison, de la vérité et de la résistance du poète et des poètes, et qui sont éternelles.
Et de tout temps on sait que :

"le poète a toujours raison" (Louis Aragon)